Date de mise en ligne : 6 janvier 2025



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°

du

27 130 534

Par décision municipale au nom de l'état n° **DP 94078 24 00187** du Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

ENERGISURE

Domicilié (e)

266 Avenue Daumesnil

75012 Paris

En vue de la réalisation : Mise en place d'isolation thermique depuis l'extérieur de la maison par l'installation de panneaux de polystyrène expansé (PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur les différentes façades extérieures du bâtiment.

Sans changement de couleur par rapport à l'existant. Avec la couleur de l'enduit extérieur RAL : 1015 - Ton Pierre. Le type de l'enduit sera taloché.

Sur un terrain sis

2 Rue des lles

27 MG 414

Cadastré

AW60

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

Le Maire

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Oornorment a ranticle it 424-10 du code de l'orbanisme,

au

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00187** du a été affichée en

Mairie du

conformément aux textes en viqueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,